

Le centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles *André Lalande* fête ses 25 années d'existence.

C'est l'occasion pour les équipes de réunir patients et partenaires pour célébrer ce moment festif et, par la même occasion, les 20 ans du service d'hospitalisation à domicile : HAD 23

■ **Un peu d'histoire**

L'établissement, créé en 1995 sur l'impulsion des élus locaux soucieux de redynamiser le bassin d'emplois local, est construit dans la commune de Noth (Creuse), sur un terrain offert par le maire de l'époque. L'établissement se positionne dès les origines sur une activité de rééducation et de réadaptation fonctionnelles, avec un agrément de 60 lits. Il est repris en gestion en 1998 par l'association ANSSE qui deviendra successivement la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, puis La Fondation Partage et Vie.

En 2002, la direction entreprend d'ouvrir un service d'hospitalisation à domicile, une orientation stratégique régionale adaptée au territoire Creusois. Au cours de la décennie, le CRRF a vu ses différentes activités se développer comme l'hospitalisation de jour, en suppléance de 3 lits d'hospitalisation complète, et le déploiement d'un service de réinsertion professionnelle précoce.

En 2013, *André Lalande* devient le premier établissement français à adhérer au réseau international Planetree. En 2014, il ouvre l'activité Hémipass 23, entité spécialisée dans le suivi des AVC à domicile. En 2015, sont inaugurés l'appartement d'évaluation domotique et la maison des usagers.

Aujourd'hui, le service d'hospitalisation complète et le service d'hospitalisation à temps partiel (créé en 2006) sont spécialisés dans le traitement, la rééducation, la réadaptation des affections neurologiques, orthopédiques, traumatologiques et rhumatologiques.

■ **André Lalande : 25 d'innovations au service de la prise en charge des patients**

● **Labellisation Planetree**

En 2013, le CRRF *André Lalande* (Creuse) a adhéré, avec le soutien de l'ARS du Limousin, au **réseau Planetree**. Ce réseau promeut un modèle de soins mettant les patients, leurs familles et les salariés au cœur des décisions. Dix composantes cimentent la démarche : valoriser les interactions humaines, inclure les proches, humaniser l'environnement physique, stimuler par l'alimentation, cheminer par les arts, communiquer par le toucher, s'ouvrir aux thérapies complémentaires, s'associer à la communauté, partager de l'information et soutenir la quête de sens. Le CRRF a engagé plusieurs actions, parmi lesquelles : le décloisonnement entre les services, la création d'une charte des valeurs, la mise en place d'approches thérapeutiques innovantes, la rénovation des espaces intérieurs et extérieurs, la mise en œuvre d'un management positif et bienveillant... L'investissement des équipes a été récompensé par le label Bronze de Planetree.

• Aider le patient à être acteur de sa santé

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) s'est progressivement imposée dans le paysage de la prise en charge médicale des maladies chroniques. Elle accorde une place prépondérante au patient en tant qu'acteur de sa santé. Il s'agit d'apprendre à mieux gérer sa maladie en l'aidant à acquérir des compétences d'auto-soins et d'adaptation aux situations. Le CRRF a été un des premiers acteurs sanitaires à s'investir dans sa mise en place. Aujourd'hui, trois programmes sont labellisés : ETP lombalgie et douloureux chronique ; ETP suivi des AVC à domicile ; ETP nutrition et activités physiques.

• Des passerelles vers l'autonomie

Faciliter le retour au domicile des patients et leur donner les clés de la plus grande autonomie possible figurent parmi les priorités des équipes qui travaillent à la mise en place de dispositifs innovants.

Depuis 2014, avec le soutien de l'ARS Limousin, a été mise en place **une équipe HEMIPASS 23 qui accompagne les personnes ayant eu un accident vasculaire cérébral** et leur entourage, afin de faciliter leur vie à domicile. Solution d'avenir dans la prise en charge des pathologies chroniques, ce dispositif de suivi spécialisé est aussi un moyen de mieux appréhender la maladie au quotidien pour les personnes, leur entourage et les professionnels.

En 2015, un **appartement d'évaluation domotique (AED)** a été ouvert. L'objectif est de permettre aux personnes accueillies au CRRF d'expérimenter les conditions de vie en milieu ordinaire grâce à une immersion dans un appartement équipé de solutions adaptées : système d'ouverture et de fermeture automatiques des portes, des fenêtres et des volets, chemin lumineux, sol doté de capteurs permettant d'évaluer les déplacements et de signaler les chutes, cuisine adaptée, système de téléassistance avancée favorisant une intervention rapide des secours en cas de besoin... Toutes ces fonctions peuvent être commandées à distance par iPad, smartphone, tablette ou téléthèse. Durant leur séjour, les patients peuvent évaluer les difficultés rencontrées dans la vie quotidienne et les risques potentiels, choisir les aménagements du logement et les solutions domotiques nécessaires pour pallier la perte d'autonomie, s'initier au fonctionnement de ces outils. Cet appartement peut recevoir les proches, qui ainsi anticipent les aménagements à mettre en œuvre au domicile.

Le CRRF est partenaire de l'association Comète qui œuvre pour l'insertion socioprofessionnelle précoce des personnes en situation de handicap. De nombreuses actions ont été entreprises ensemble, parmi lesquelles la mise en place de véhicules-écoles, adaptés pour permettre notamment le réapprentissage de la conduite pour des personnes atteintes de paraplégie, d'hémiplégie, de tétraplégie ou d'amputation. La **mobilité** est un enjeu majeur pour l'accès à une vie citoyenne et pour une pleine participation à la vie sociale. En cela, la conduite automobile reste un moyen essentiel de préserver l'autonomie des personnes dont le handicap remet en cause l'inclusion sociale, l'accès aux études ou à la vie professionnelle, ou encore les loisirs.

• L'art au service du soin

Dans le cadre du **dispositif Culture et Santé**, le CRRF a mis en place des ateliers musicaux, théâtraux et d'expression clownesque pour les patients soignés dans l'établissement. L'objectif est double : permettre aux patients de passer un moment ludique et les aider à se dépasser, à assumer le regard de l'autre. Ces activités offrent également la possibilité aux personnels soignants du CRRF d'observer l'évolution des patients dans un contexte différent, où ces derniers doivent appréhender leur différence non comme un handicap mais comme un atout.

■ HAD 23 : des soins de haute technicité à domicile

Le service d'hospitalisation à domicile, dont on célèbre les 20 ans, est la seule structure de ce type en Creuse. Depuis sa création, sa capacité a triplé pour atteindre 30 places. En 2022, l'activité a représenté plus de 13 000 journées. L'HAD permet de réduire la durée d'hospitalisation en établissement ou d'y suppléer en prodiguant des soins médicaux au domicile du patient. L'HAD repose sur une relation tripartite entre le patient, l'équipe HAD et une équipe externe constituée de professionnels libéraux (médecin traitant du patient, infirmiers libéraux et kinésithérapeutes). Tous se réunissent au domicile du patient lors de l'admission en HAD afin de définir le projet thérapeutique. Chaque semaine, des réunions d'équipe permettent d'échanger sur le suivi à apporter. Les infirmières coordinatrices font le lien entre les intervenants libéraux et l'équipe de l'HAD. Pour faciliter le travail de tous, le dossier de soins est à disposition sur une plateforme Web sécurisée, et des tablettes sont utilisées pour la télétransmission des prescriptions. Les soins palliatifs et les traitements par chimiothérapie font partie des compétences de la structure. Aujourd'hui, la possibilité d'intervenir en établissement sociaux et médico-sociaux et le décret récent autorisant les prises en charge conjointes HAD / services de soins infirmiers à domicile viennent compléter le dispositif.

CONTACTS

Patrice Filloux

Directeur du CRRF André Lalande et de l'HAD 23
Patrice.filloux@fondationpartageetvie.org
T. 05 55 89 64 00

Catherine Schwartz

Directrice de la Communication de Partage et Vie
catherine.schwartz@fondationpartageetvie.org
T. 01 58 07 16 60

La Fondation Partage et Vie

Acteur non lucratif majeur pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap, Partage et Vie gère 124 établissements médico-sociaux et sanitaires. La Fondation accompagne également les personnes à domicile via des plateformes de téléassistance de proximité, des services d'aide à la personne, de soins infirmiers ou d'hospitalisation à domicile. Partage et Vie agit contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie et au handicap.

Chiffres clés nationaux (au 31/12/2021)

- 124 établissements et services
- 7 427 places d'accueil dans le médico-social
- 3 537 patients accueillis dans quatre établissements sanitaires
- 17 298 personnes soutenues à domicile, notamment via des plateformes de téléassistance
- 6 393 collaborateurs